

Massargues, une ville médiévale sortie du néant

Découvert au hasard d'une marche par un archéologue, le bourg du Gard, datant de la seconde moitié du IX^e siècle et dont la population est estimée à environ 2 500 habitants, remet en cause les modèles urbains connus.

Par [Francis Gouge](#)



Les maisons n° 2 et n° 5, sur le site de fouilles de Massargues (Gard), le 6 août 2024. Q. DESBONNETS

Alors qu'il se promenait dans la garrigue par une journée humide de l'automne 2005, près de Saint-Quentin-la-Poterie (Gard), à 7 kilomètres au nord-est de la cité épiscopale d'Uzès, au lieu-dit Massargues, Samuel Longepierre découvre par hasard des fragments de céramiques. Archéologue à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), il les rattache sans hésiter à l'époque médiévale, comme en atteste leur couleur grise. A l'évidence, ils ont été apportés là par ravinement, lors d'orages. Il soupçonne alors le site de recéler bien d'autres artefacts.

Quelques jours passent, le docteur en archéologie retourne sur le terrain. Cette fois, il s'enfonce dans les broussailles et remarque, au pied de petits chênes verts noyés sous des buis, des pierres émergeant de 40 à 50 centimètres du sol. Trop alignées pour ne pas y déceler une intervention humaine. D'autres pierres sont disposées de telle façon qu'elles forment des angles, « *ce qui n'est pas logique pour des terrasses* ». Il constate alors que « *ça va très loin* » : ces vestiges se répartissent sur 3,5 hectares. L'année suivante, il réalise pendant ses vacances un sondage modeste (sur 4 mètres carrés) mais instructif : il découvre des morceaux

de céramiques et un toit de lauze effondré. A l'évidence, il se trouve face à un paysage anthropique.

Il ignore encore la nature et l'importance de sa découverte. Comment peut-il imaginer qu'il vient de déceler une petite ville médiévale ? Au début des années 2000, l'archéologie s'intéressait encore assez peu à l'habitat courant, « *qu'on avait du mal à percevoir de façon significative* », dit-il.

Très occupé par des travaux en cours, il lui faudra attendre 2018 pour entamer une première fouille, probatoire, qu'il effectue bénévolement, mais en accord avec l'Inrap. **Trois autres fouilles, organisées et financées par l'association L'Uzège**, en 2022, 2023 et 2024, découvriront 4 200 mètres carrés, soit le septième de la surface totale de la petite agglomération. La population de cette cité totalement tombée dans l'oubli, effacée de la mémoire collective, peut être estimée à environ 2 500 habitants, à raison de 4,5 personnes par foyer.



Pièces de la maison n° 2 en cours de fouilles, sur le site archéologique de Massargues (Gard), le 29 juillet 2024. S. LONGEPIERRE



Pièce de vie de la maison n° 2 : foyer central et banquettes avec logettes, sur le site des fouilles de Massargues (Gard), le 29 juillet 2024. T. LEVEZIEL

Revenons en 2018. Samuel Longepierre n'a alors que des hypothèses. Une fois le terrain débroussaillé, seul l'œil exercé d'un archéologue peut appréhender ce que fut cette cité il y a dix siècles. Nous sommes loin de l'« *archéologie spectacle* ». Des analyses au radiocarbone 14 réalisées en différents points permettent de dater la création de Massargues à l'époque carolingienne (seconde moitié du IX^e siècle), ce qui en fait, selon lui, « *l'exemple urbain le plus ancien pour le Moyen Âge, à l'échelle du territoire national* ». Les autres agglomérations comparables datent des XII^e et XIV^e siècles.

Disparition mémorielle

Tout indique que la cité oubliée a été abandonnée brusquement dans la seconde moitié du XIII^e siècle, comme l'attestent les toits de lauze effondrés sur des céramiques de cette période. Sa totale disparition est confirmée par le recensement fiscal de 1384 qui ne répertorie aucun feu sur ce secteur.

L'absence de construction emblématique (château, demeure seigneuriale ou monastère) semble pouvoir expliquer la disparition mémorielle du bourg malgré quatre siècles d'occupation. Les causes de son abandon restent obscures. Difficile toutefois de ne pas faire un lien avec la conquête du Languedoc par la couronne de France, à la suite du traité de Paris, signé en 1229 par Blanche de Castille. La régente, mère du futur roi Saint Louis (1214-1270),

mettait ainsi un terme à la croisade des Albigeois, rappelle M. Longepierre. Selon lui, les rois capétiens se méfiaient des communautés structurées par leurs habitants, comme Massargues, sans seigneur direct. Le comte de Toulouse n'exerçait alors qu'une lointaine suzeraineté sur les territoires éloignés de son château, ce qui explique l'absence de toute demeure fortifiée.

La découverte de ce bourg fantôme bouscule bien des certitudes. Alors que les historiens ont en tête un seul modèle d'agglomération médiévale avec des maisons collées les unes aux autres, Massargues présente un plan en lanières avec des propriétés qui s'apparentent à autant de *domus*, pouvant comprendre plusieurs bâtiments et une cour privative. La plus grande de ces propriétés occupe près de 1 000 mètres carrés.

Ce type d'urbanisme original est lié au statut du site occupé par une communauté d'alleutiers, c'est-à-dire jouissant d'une certaine indépendance. Ce que confirme notamment la présence dans chaque maison d'une ou de deux cuves destinées à la production d'huile d'olive par foulage au pied, une technique qui a perduré sous l'Ancien Régime. Ainsi les « Massarguais » n'étaient pas assujettis à porter leur récolte au pressoir seigneurial qui en aurait prélevé de 10 % à 15 %, comme on le faisait alors pour le blé ou le raisin.

Bien que ce modèle urbanistique, pour cette époque, n'ait jamais été observé ailleurs, Samuel Longepierre estime qu'il n'a pas été inventé dans l'Uzège. Il reste encore beaucoup à découvrir sur cette société médiévale.

Rectificatif le 15 janvier à 14 h 25 : Les fouilles de 2022, 2023 et 2024 ont été organisées et financées par l'association L'Uzège et non par l'Inrap, comme nous l'avions écrit par erreur.

[Francis Gouge](#)